BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances. Deces

Inscrits dans les dernieres 24 heures.

MARIAGES.

Walter Margraff à Olivia Carter; James Sconino Le Cain à Nellie Brady; Ernest Krocek a Lucy Goodrow; John C. Perronicel a Catherine Tyler; Jos. L. Fisher à Birdye Marx; F. A. Kenmose à Estelle Poncet; John Smyth à Jeanne Surly; P. et J. Armbruster a Viola Peyronnin; Ed. E. Badeaux a Hattie M. Monroe; Jacob Abramovich a Jennie Gaeman; H. P. Cuvas a Rose Dubuisson; A. T. Gonzales a Beatrice Mathieu.

NAISSANCES.

Mmes Antonia Cucciara, une fille; L. D. Snow, un garçon; E. Bart, un garçon; Chas. B. Rice, un garçon; W. H. Evans, une fille; Jas V. Parker, une fille; Paul M. Aubry, un garçon; Emile Schmitt, une fille; Edw. Bryant, une fille; Arthur Joseph, un garçon; Antoine De Lorenzo, un garçon; Peter Thomas, un garçon; Harry Schiffoen, un garçon.

DECES

Wm. W. Huck 64 ans, 24 Boulevard Morgan; Amélia Christiansen 20 ans, 4022 Bourgogne; Mary T. Lejeune 65 ans, 471a S. Liberté; Vve D. J. Malconson 71 ans, 1425 N. Claiborne; Margaret C. McCabe 14 mois 2228 Clio; Vve Antonia Calamari 77 ans, numéro 2421 Chestnut; Louis Griffin 56 ans, 1124 Jena; J. W. Kirkham, 64 ans, Hopital de Charité; Henriette McKeeney, 54 ans, 1812 Penniston; Marcel Gettridge, 74 ans, 1731 Nouvelle-Orléans; Anna Soubiet, 2 mois, 2143 Dumaine; M. J. Keaney, 21 mois, 5419 Columbus; Pierre Nicolas 56 ans, 2604 Orléans; Mary J. Dowling, 64 ans, 1808 rue Espagne; Ida Stewart, 63 ans, rue 63 ans, 1612 Bourbon; Armantine Bousley, 40 ans, 1825 N. Villeré; Aug. M. Meyers, 1 mois, 219 Pélican; Ernuel M. Lang, 4 mois, 223 Webster; Cornelia McClernan, 51 ans, 394 Walnut; Measler N. Chatman, 22 ans, 410 Dauphine.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

F. E. McDermott vs Richard T. Hynson, réclamation de $75 sur des billets.

Nellie Donovan vs New Orleans Railway and Light Co, action en dommages de $5,000.

Gayle Duncan Schneidau vs Mme Françoise Solomon, veuve de G. A. Schneidau, demande de partage.

Marks & Hyman Ribbon Co vs Benj. Rosenberg, action en dommages de $1947.73.

Demande d'émancipation: Clarice Graham.

Successions ouvertes: Frank T. Howard, John Carvin.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITE.

JUGE A. M. ADCOCK.

Affaires abandonnées: John Kuntz, Henry Reuter, blessure.

Ventes inscrites au bureau d'alienations.

Henri Dumoret à John Dufau, sept terrains, Marais, Gordon, Urquhart et Tupelo, $2,000.

Baptiste Déjean et als à la Realty and Investment Co, Ltd, llet, Esperline, Magnolia, Valence et Robertson, $5,500.

Wm Conners et Henry L. Schneller à Valentine Merz, terrain, Dauphine, Espagne, Royale et St-Roch, $3,075.

Mme Salena Wellamann à George Wurst, intérêt, etc., dans deux terrains, Laurel, Arabella, Patton et Joseph, $100.

Thomas Kelly à Mme Maria Keating, son épouse, terrain, Religieuses, St James, St Thomas, Félicité et Céleste; terrain, Tchoupitoulas, Theresa, St Thomas et Bellechasse, idem. Propriété évaluée à $2,500.

John Fred Kuntz à Industrial Homestead Assn, portion, Erin, Cambronne, Dante et Zimple, $500.

L'acquéreur au vendeur, même terrain, $80.

Mme Chas M. Reid à la Eureka Homestead Society, deux terrains, Nashville, Perrier, Prytanée et Eleonore, $3,840.

L'acquéreur au vendeur, même propriété, $4 40.

Mme Phyvie Lyle à Mme Annie K. Lyle, portion, Jeannette, Fern, Birch et Burdette, $2,500.

Mme Nellie A. Murray à Mme Hazel Davenport, terrain, Delachaise, Baronne, Dryades et ave. Louisiana, $1,000.

Peter Travers à Bastiano Angelica, 2 terrains, Galvez, Miro, Arts et Mandeville, $2,000.

FAITS DIVERS.

ATTAQUE MYSTERIEUSE.

Wilson S. Holland, secrétaire de l'Union Typographique de la Nouvelle Orléans, dont les bureaux sont situés dans le bâtiment de la banque Canal Louisiana, a rapporté hier à la police qu'il avait été attaqué par deux voleurs à 8 30 heures et dévalisé d'une somme de 45.10 dollars qu'il se préparait à déposer dans le coffre-fort. L'argent volé appartenait à l'union et avait été encaissé le jour même par Holland.

Ce dernier a été longuement interrogé par l'avocat de district Adams, mais sa déposition n'ayant pas été très claire il a été décidé d'ouvrir une enquête pour établir l'exactitude des faits rapportés.

Holland a déclaré qu'il était arrivé à son bureau à 8 heures, et qu'il était en train d'ouvrir son coffre-fort, lorsque deux individus, dont il n'a pu donner le signalement, le surprirent dans cette besogne et après l'avoir étourdi d'un coup de baton sur la tête, détalèrent avec les fonds.

"La porte du bureau était fermée, a dit Holland, et je n'ai entendu aucun bruit. J'ai ressenti soudain un choc violent à la tête, et comme je me préparais à crier au secours un des voleurs me menaça de me tuer si je poussais un cri. Ils partirent alors en emportant l'argent."

Holland se tordait sur le plancher, poussant des gémissements, lorsqu'il fut découvert par un nommé Caron, qui s'empressa d'avertir la police.

Des détectives qui ont examiné Holland n'ont relevé sur sa face aucune trace de coups, ni aucune contusion, et dans les cercles policiers on éprouve quelques doutes sur la véracité de son récit.

Inventaire de la succession du capitaine Hanna.

L'inventaire de la succession du capitaine John H. Hanna a été enregistré hier à la cour civile. Cet inventaire, qui a été relevé par le notaire Charles T. Soniat, accuse une somme de $95,958.48 représentée par des obligations, des actions et des propriétés foncières.

Le gouverneur Sanders est malade

South Mansfield, Lne, 9 novembre—Le gouverneur Sanders, qui faisait une tournée électorale dans cette paroisse, a été frappé d'une attaque de grippe et a dû renvoyer à une date ultérieure les discours qu'il se proposait de prononcer ici et dans d'autres localités.

CHUTE.

Thos E. Null, âgé de 35 ans, demeurant rue Conti, 2520 est accidentellement tombé de cheval à l'angle des rues Canal et Remparts, hier après-midi vers une heure et s'est blessé à la jambe gauche. Son transport à l'hôpital a été jugé nécessaire.

Testament de M. Frank T. Howard.

Le testament de Frank T. Howard a été ouvert hier matin à la cour civile de District par le juge T. C. W. Ellis, en présence de la veuve, des deux fils du défunt, Edgar B. Howard et Alvin P. Howard, et de M. Albert Baldwin.

Voici le texte de ce document qui est daté de Biloxi, Miss., 20 mai 1911:

"Moi, Frank T. Howard, de la ville de Biloxi, Etat du Mississippi, déclare que ceci est mon testament et contient l'expression de mes dernières volontés.

1. Je lègue à l'église épiscopale de la Trinité rue Jackson, Nouvelle-Orléans, Louisiane, la somme de $10,000.

2. Je lègue à la Howard Memorial Association de la Nouvelle Orléans une somme de $10,000.

3. Je lègue à la Kingsley House, Nouvelle-Orléans, Lne, une somme de $5,000.

4. Je lègue à l'Association Historique de la Louisiane une somme de 5,000 dollars qui sera employée aux réparations et améliorations de la Salle Commémorative des Confédérés, rue du Camp.

5. Je lègue à l'Université Washington et Lee, à Lexington, Kentucky, une somme de 10,000 dollars.

6. Je lègue à l'Hôpital de Charité de la Nouvelle-Orléans, Lne, une somme de $10,000.

7. Je lègue aux écoles publiques de Biloxi, Miss., une somme de $5,000 pour réparations et améliorations en général.

8. Je lègue à Mme Blanche White, à la Nouvelle-Orléans, Lne, une somme de $5,000.

9. Je lègue à Mme Robbie Oxnard, épouse de Benjamin A. Oxnard, de la Nouvelle-Orléans, Lne, une somme de $5,000.

10. Je lègue à ma nièce Annie Howard Parrott, à Londres, Angleterre, une somme de $5,000.

11. Je lègue une somme de $4,000 aux serviteurs de ma maison, somme qui sera divisée entre eux au gré de mes héritiers.

12. Je lègue à mon épouse bien aimée, Elizabeth Fairchild, la somme de 600,000 dollars.

13. Je désire que le reste de mes biens soit divisé également entre mes deux chers fils, Edgar B. Howard et Alvin P. Howard.

14. Je nomme ma femme Elizabeth et mes deux fils, Edgar et Alvin, mes exécuteurs testamentaires avec saisine et sans caution.

"Ecrit et signé de ma main, ce vingtième (20me) jour de mai 1911, en la ville de Biloxi, Etat du Mississippi.

(Signé)
"FRANK T. HOWARD"

Visite du président de la Compagnie Illinois Central.

M. C. H. Markham, président de la compagnie de chemin de fer Illinois Central, est arrivé mercredi soir à la Nouvelle-Orléans et descendu à l'Hôtel Grunewald, a déclaré hier qu'en dépit de la grève partielle, la situation sur le réseau de cette compagnie est absolument normale.

"Je fais une simple tournée d'inspection, a déclaré M. Markham afin de me rendre compte des améliorations qui devront être apportées dans quelques unes de nos gares, et ma visite ici n'a absolument aucun rapport avec la grève.

"Du reste en ce qui concerne l'Illinois Central, la situation est satisfaisante. Nous avons remplacé les grévistes et le travail se poursuit normalement".

M. Markham repartira samedi soir pour Chicago.

VOL.

Hier après midi vers cinq heures, un voleur a pénétré dans la demeure de Mme Germain Cenas, rue N. Claiborne, 1720, et en a emporté un porte-monnaie contenant $15.

Autre vol.

L'avant dernière nuit le magasin de Julius Bowsky, rue St-Charles 628, a été visité par des voleurs qui ont fait main basse sur des vêtements d'une valeur de $110.

CHARLES WOLFSON

Est mortellement blessé dans une rencontre au revolver.

Monroe, Lne, 9 novembre — M. Charles E. Wolfson, agent de la Compagnie d'Assurances sur la Vie Union Central, a été mortellement blessé ce matin d'un coup de revolver tiré par le Dr A. H. Gladden, un médecin de Monroe.

Les deux hommes avaient eu une querelle mardi sur une question d'assurances et avaient failli en venir aux mains, mais avaient heureusement été séparés par des témoins, non cependant avant que M. Wolfson n'eut tiré un coup de revolver sur son adversaire, qui heureusement n'avait pas été atteint.

Ce matin Wolfson se rendit dans la pharmacie tenue par le Dr Gladden et en abordant celui ci fit des excuses sur l'incident de l'avant-veille.

Le Dr Gladden, pour toute réponse, tira sur Wolfson, à trois différentes fois faire sauter la tête. Sur ces mots la querelle éclata de nouveau et Wolfson tirant son revolver de sa poche coucha en joue le docteur.

Celui-ci à son tour s'empara d'un revolver caché dans un tiroir et un véritable duel à bout portant s'engagea entre les deux hommes. A la troisième décharge Wolfson, tomba, le crâne traversé par une balle.

Plusieurs personnes, attirées par les détonations se précipitèrent au secours du blessé qui fut immédiatement transporté au Sanatorium. La blessure de Wolfson est mortelle et les médecins ne croient pas qu'il passera la nuit.

Le Dr Gladden s'est immédiatement constitué prisonnier, mais il est probable qu'il sera remis en liberté sous caution, les faits tendant à prouver que Wolfson a été l'agresseur.

Comparution des frères Canton.

Les frères René et Lucien Canton, accusés du meurtre de l'avocat Edgar H. Farrar, jeune, ont comparu en audience préliminaire, hier matin, devant la Cour Criminelle de District et ont plaidé non-coupable.

Un nombreux public a assisté à cette comparution, qui n'a duré que quelques minutes.

Les deux accusés seront traduits en jugement le 15 novembre, devant la même cour, et seront défendus par l'avocat H. N. Gauthier.

L'ABEILLE
—DE LA—
NOUVELLE-ORLEANS.

Trois Editions Distinctes

Edition Quotidienne,

Edition Hebdomadaire,

Edition du Dimanche

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE:

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, port compris:

$12 .. Un an | $6 ..... 6 mois | $3 ..... 3 mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger port compris:

$15.15.. Un an | $7.55..6 mois | $3.80..3 mois

EDITION HEBDOMADAIRE

Paraissant le Samedi matin

Pour les Etats-Unis, port compris:

3.00..Un an | $1.50..6 mois | $1.00..4 mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger

$4.05..Un an | $2.05..6 mois | $1.25..4 mois

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

EDITION DU DIMANCHE

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos abonnés y ont droit. Les personnes qui veulent s'y abonner peuvent s'adresser aux marchands.

Nos agents peuvent faire leurs remises par MANDATS-POSTAUX, ou ...par TRAITES SUR EXPRESS.

AMUSEMENTS

THEATRE DE L'OPERA
JULES LAVOLLE Directeur
MARDI, 14 NOV., A 8 P. M.,
Première Représentation de Souscription
LA JUIVE
5 Grand Opera en 5 Actes par Halévy
Jean LAKME. Samedi FAUST
PRIX Soirs Ex. après Gala: 50c à $3.00
Matinees ..... 50c à $1.50
Bureau ouvert de 10 à 5 p.
Magasin de Musique Werlein

Une Enquête.

Coroner Hoffman se préparait aujourd'hui à former un autre corps à enquêter sur les preuves contre Mme Louise Vermilya qui est actuellement détenue dans la prison de comté sous l'inculpation d'avoir assassiné Arthur Bessonette.

La tombe qui sera ouverte est celle de Charles Vermilya, le second mari de l'accusée.

Le coroner Hoffman est allé avec deux détectives à Crystal Lake dans le double but de déterrer le corps et de faire une enquête sur les faits qui se rattachent à la mort de Vermilya.

Le coroner a acquis la preuve de J. W. Evans, secrétaire suprême du Home Guard d'Amérique, que l'entrepreneur C. C. Boysen était fiancé avec Mme Vermilya et qu'elle s'était assurée en sa faveur.

JAMES BONNOT,
Successeur de JOHN BONNOT

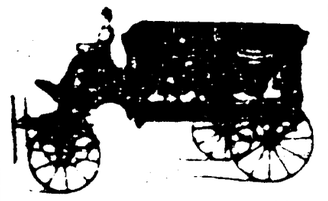

Entrepreneur de pompes funèbres
No 628 RUE STE-ANNE
SALONS FUNEBRES.
Téléphone No 1643.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. B. ADER, Vice-Président
EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,

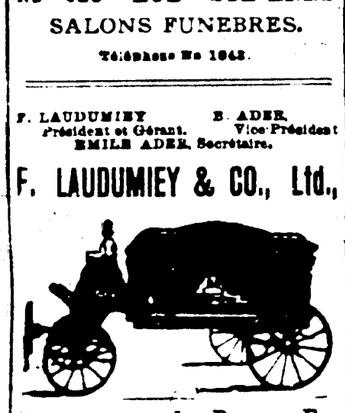

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.
1108-1112 Rue Ste Remparts
PHONE { HEMLOCK..... 496

AMUSEMENTS

TULANE ce SOIR
Et Toute la Semaine
Matinees Mercred., Samedi à 2
Mercredi Matinee ..... 50c à 1.50
Samedi Matinee ..... 50c à 2.00
Engagé de Premier Musicien
The Winning Widow
Avec Florence Mac Bride et Nat Goodwin
10 Une Aggregation de Talents de 40
20 Numéros de Chansons 20

CRESCENT ce SOIR
Et Toute la Semaine
Matinees Mardi, Jeudi et Samedi à 2
PRIX: Matinees 15 25 35c
Soirs 15 25 50 75c
Le plus Succès de tous les Musicals
The Winning Widow

Orpheum
Phone Main 3357
Matinée Tous les Jours.
PRIX: Matinee à ..... 10 à 50
Soirs ..... 10 à 75
EDWARD ABELES & CO
GENE GREENE
BELLE ADAIR
LES HAVELOCKS
VICTOR ET GERARD
LES BELMONTS
PANTOMIME DE G. MOLASSO
"LA NOCTAMBULE"
ORCHESTRE AU GUENTE
VUES NOUVANTES

ANNA HELD
Dans le Plus Fort et Plus Grand Succès de Mlle
"MISS INNOCENCE"
Semaine prochaine: Eva Tanguay dans Sally Green Mackerel

SELECTED MOTION PICTURES
DAILY MATINEE AND NIGHT PRICES 5 & 10c
LAFAYETTE
FORMERLY THE SHUBERT
ENTIRE CHANGE OF PROGRAMME SUNDAY TUESDAY THURSDAY

Excursions du Dimanche à Bon Marche
Sur le New Orleans Southern & Grand Isle Railway Co.
Les trains partent d'Alger à 8 heures a. m. et arrivent à 7.35 heures p. m. Billets pour aller et retour 50 sous, 75 sous et $1.
J. S. LANDRY, Surintendant.
17oct

PETITES ANNONCES.

Demande—Une fille française blanche pour travail au premier étage, petite famille. Gages $25 par mois. S'adresser 7635 avenue St-Charles.
8 nov—3f

On demande—Une gardienne française ou allemande. 2209 St. Charles Avenue.
8nov—3f

On demande—Dames voulant apprendre à coiffer avec nouvelle ondulation permanente Hermann. Un art très intéressant. Pas affectée par shampoing ou pluie. Favorise pousse des cheveux. Plus d'argent gagné ainsi qu'avec aucun autre travail de dame. On peut gagner $50 par jour. Nous enseignons aussi manicure, massage-facial, électrolyse et chiropodie par notre propre méthode. Quelques semaines suffisent. Nos diplômes reconnus partout. Venez ou écrivez. Collège Moler, 516 rue St-Charles.
5 nov—6 f

On demande—Hommes voulant apprendre le meilleur métier au Monde, celui de Barbier. Peuvez avoir votre salon ou gagner de beaux salaires. TIPS et commission excédent ce que gagnent la plupart des hommes. Travail d'intérieur, léger, propre. Une armée de gradués ayant des salons demandent des aides. Préparez vous pour ces positions. Quelques semaines suffisent. Outillage fourni. Salaire en apprenant. Ecrivez de loin en venez si vous êtes en Ville. Collège de Barbier Moler, 516 rue St-Charles.
5 nov—6f

Sans médicaments, Guérison Rhumatisme. Douleurs, toutes maladies. Ecrire Dr Leon, 1424 rue Saratoga.
27 sept—mer ven dim—2m

LISTE DES FRANÇAIS
Recherchés par le
Consulat de France
A LA NOUVELLE-ORLEANS.
522 rue Bourbon,

Brasquet, Eugene
Cessac, Edmond
Cessac, Hamilton
Crepel, Ambroise
Crepel, Benoni Alphonse
Gelbké, Louis Fréderic
Gelbké, Charles François
Jarry, Louis Gabriel Alphonse.
Jribarne, Michel
Lowell et Frost
Mazoué, Jean Pierre
Mme Méat, Marguerite Marie Louise Isabelle
Mme Pfeiffer, Henry
Pfeiffer, Henry
Rouneyrol, Eugène
Syson, Tierrer Co
Ste-Marie, Jean Pierre
Mme Ste-Marie, Lydia
Mme Sallanger, Alice
Sallanger, Joseph
Tabry, Emile
Mme Tabry, Emile
Mme Teyssier, Julie Suzanne
Tyssier, Augute Félix
Tornel, Ernest Justin Emilien
Vogeman, Henry

Appel à la classe de 1911.

Les jeunes français établis dans la circonscription de ce Consulat et qui ont atteint ou atteindront l'âge de 20 ans, avant l'expiration de la présente année, ainsi que les omis des classes antérieures et les jeunes gens précédemment ajournés par le conseil de révision, sont invités à se présenter au Consulat de France à la Nouvelle-Orléans, avant le 20 novembre prochain pour se faire inscrire sur les états de recensement pour classe de 1911.

Les bureaux de la Chancellerie, sis rue Bourbon No 522, sont ouverts tous les jours de 8 heures à 12 heures. Le samedi de 9 heures a midi.
ons—1905

W. G. COYLE & CO.,
Charbon et Coke,
PHONE MAIN, 2125. 2126, 2127,
337 RUE CARONDELET.
15 oct—

ACHETEZ—VENDEZ
LOUEZ
PROPRIETES MAISONS MEUBLES
J. G. DENIS
FONDS DE COMMERCE
427 Marais Bldg.

Edition Hebdomadaire de l'"Abeille".

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru pendant la semaine, dans l'"Abeille" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous le vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts le numéro.

—C'est absurde; c'est pitoyable!

XII

Souvent l'avocat de Jean Bernard se rendait chez le procureur de la République.

Sans crainte d'être mal reçu, il venait fréquemment troubler les égoïstes joies du collectionneur.

Quelquefois il ne le trouvait pas; c'est que le magistrat, à la recherche de quelque nouvelle merveille, explorait les brocantes plus obscures de Montmartre ou des banlieues lointaines, fertiles en trouvailles.

Grâce au zèle du jeune avocat, M. Bertrandy avait fini par s'intéresser au sort du malheureux Jean Bernard, qu'il n'était pas loin de croire innocent.

A chaque espoir nouveau que lui exposait son jeune ami, le procureur répétait en hochant un front noblement chauve:

—Si vous connaissiez Maire comme moi, vous sauriez qu'il n'en démordra jamais.

"Il a une confiance en lui, que c'en est effrayant! Sans doute, il s'est trompé dans de petites choses, dans d'infimes affaires, mais il a tenu jusqu'à présent le succès dans les grandes.

"Comme magistrat instructeur, il a de la chance.

—Peut-être, ripostait l'avocat; mais cette chance l'a rendu présomptueux, et, cette fois, il vogue, toutes voiles déployées, sur l'écueil où il se brisera.

—Espérons le pour votre pauvre prévenu, qui vous tient tant au cœur, fit avec un peu d'hypocrisie souriante l'aimable collectionneur.

Du reste, il n'eût pas été autrement fâché de voir son vaniteux collègue boire un bouillon salé!

Dans cette affaire Verdurel, si pleine de mystères, M. Maire s'était montré particulièrement cassant et autoritaire.

Il était allé de l'avant avec une audace qui frisait la témérité, guidé par une idée fixe dont il ne voulait pas démordre.

Il était de bonne foi. Il croyait sincèrement ne servir que les intérêts de la justice et de la société.

Il croyait fermement n'obéir qu'à son devoir, à sa conscience de magistrat.

Et rassuré par cette certitude et cette confiance en lui-même, il allait, il allait, bousculant tout ce qui le gênait sur sa route, commettant, pour arriver plus vite droit au but, des actes qu'on aurait pu sans exagération qualifier d'arbitraires et d'abusifs.

C'est ainsi qu'il ne souffla pas un mot à l'avocat de l'inculpé de l'accusation portée par Lina contre Maurice Dormeuil.

Il se borna à lui dire:

—J'ai reçu la visite de madame Bernard. Pauvre femme! Elle est vraiment digne de toute pitié.

"Elle croit son mari innocent naturellement.

Cette visite était quelque chose de si naturel que Pierre Marty n'en fut pas surpris.

Il n'insista pas sur les propos que le magistrat et la femme du prévenu avaient pu échanger ensemble. Il avait d'ailleurs renoncé, devant le parti pris du juge, à l'entretenir de cette affaire. Il ne le voyait plus très rarement depuis que le dossier avait été transmis à la cour d'appel.

C'est au procureur de la République qu'il se confiait.

C'est à lui qu'il faisait part de ses doutes et de ses espérances.

Chaque fois que le procureur rencontrait Pierre Marty, il lui disait:

—Eh bien! quoi de nouveau, maître?

Et le jeune avocat, plein de confiance dans le succès de la contre-inspection dirigée par Renard, répondait:

—Rien encore, mais attendez. Et vous serez peut-être surpris.

Les jours passaient....

La date fixée pour les assises approchait.

Plus qu'une semaine.

Plus que trois jours....

Dans sa prison, le pauvre martyr se désespérait.

Il venait d'apprendre qu'à la suite d'une démarche qu'elle avait tentée auprès du juge d'instruction, poussée par un dévouement téméraire, Lina avait été rapportée à son domicile en plein délire.

Elle avait été incapable, en effet, de sortir seule du cabinet de M. Maire. Quand elle avait voulu se lever pour s'en aller, pour fuir comme la bête traquée, ses jambes n'avaient pu la soutenir. Le garde municipal de service avait dû se précipiter à l'infirmerie du dépôt et amener une infirmière pour lui donner les soins que nécessitait son état.

Soutenue par le garde et par cette femme, Lina était sortie par le couloir qui aboutit à la cour intérieure, à l'abri des regards indiscrets.

Arrivée devant la porte, où un fiacre attendait, le garde l'avait prise dans ses bras puissants, l'avait déposée sur les coussins et l'infirmière s'était installée à ses côtés et l'avait accompagnée jusque chez elle.

La Bernarde et le médecin, déjà avertis par Dormeuil, l'attendaient.

Ils la transportèrent dans sa chambre, la couchèrent aussitôt et, non sans inquiétude le médecin attendit pour se prononcer.

Dans la nuit une fièvre cérébrale se déclara.

Comme l'on dit vulgairement, son esprit battait la campagne.

Des propos incohérents, mais dont la Bernarde ne comprenait que trop le sens effrayant, sortaient de sa bouche.

En l'écoutant, la mère de Jean revivait toutes les scènes tragiques où la jeune femme avait joué le rôle de victime.

C'était un spectacle affreux de la voir divaguer sur son lit de douleur, en proie au délire et à l'hallucination!

Cette fatale nouvelle rendit Jean plus indifférent à son sort.

Sans doute, Lina allait mourir.

Il ne lui survivrait pas; il y était décidé.

Ils avaient été heureux ensemble; le destin jaloux les foudroyait en pleine joie, en pleine jeunesse, en plein amour. Ils s'en iraient ensemble vers la patrie céleste, là où sans doute on trouve la justice, là où l'on vit dans la clairvoyance et la paix.

Le poète l'a dit:

—Ceux qui meurent jeunes sont aimés des dieux.

Et le prisonnier qui l'ignorait traduisait ainsi philosophiquement sa pensée:

—Nous avons eu notre part.

Tourné tout entier vers le passé, il se remémorait toutes les joies qu'il avait goûtées, près de sa chère compagne.

Son avocat n'arrivait plus à l'intéresser à lui même, à le faire sortir de sa torpeur.

Seules les nouvelles de sa femme le passionnaient.

Aussi chaque jour la Bernarde lui en apportait.

Elle restait vaillante, la vieille mère, comme ces vieux chênes sur lesquels la tempête et les ouragans n'ont pas de prise.

Et elle allait de sa belle-fille à son fils, soignant l'une, réconfortant l'autre, avec un dévouement et une énergie que rien ne lassait.

Quand on lui avait ramené Lina en proie à une fièvre nouvelle et dans un état si grave, elle s'était dit:

—Elle a parlé, la malheureuse; elle a raconté toute sa triste histoire. Qu'est ce qu'il va arriver à présent?

Il ne fallait pas songer à l'interroger, à rien savoir, sur ce qui s'était passé dans le cabinet du juge d'instruction.

A quoi bon d'ailleurs?

Puisque Lina avait parlé, tout s'arrangerait, Jean était sauvé. Et si le juge ne le remettait pas immédiatement en liberté, s'il n'arrêtait pas sur-le-champ l'assassin véritable c'est qu'il désirait agir avec prudence, c'est qu'il avait eu pitié de Lina, et qu'il ne voulait pas dévoiler le douloureux secret de sa vie.

Ainsi raisonnait la Bernarde.

Rassurée désormais sur le sort de son fils, sans chercher à approfondir les raisons pour lesquelles on maintenait encore Jean en prison, elle s'installa, pour la soigner, au chevet de sa belle fille, avec des sentiments nouveaux de pitié et d'affection.

—Maintenant, se disait elle sans cesse, il me faut arracher la femme de mon Jean au trépas.

A continuer.